

Qui sommes-nous ?

La CPTS du Voironnais regroupe les professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social du territoire autour d'un objectif commun : **améliorer l'accès aux soins et la coordination entre praticiens pour le bénéfice des patients**

Ce flyer a été conçu en collaboration avec les **orthophonistes du territoire du Voironnais**, dans le cadre d'un groupe de travail dédié à **l'amélioration du parcours du patient en orthophonie**



CONTACT



CPTS du Voironnais

CAMPUS La Brunerie - Inolab
180 boulevard de Charavines
38500 Voiron



contact@cptsduvoironnais.com



www.cptsduvoironnais.com



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
du Voironnais



Vous pensez avoir besoin d'un RDV chez l'orthophoniste ?

La CPTS du Voironnais vous accompagne !

Parcours du patient Orthophonie

Vous pensez avoir besoin d'un RDV chez l'**orthophoniste** ?

L'accès direct

Depuis la loi Rist, il est possible de consulter un orthophoniste **sans ordonnance**. Chaque praticien reste libre de le pratiquer ou non

Si une ordonnance vous est demandée, orientez-vous vers votre **médecin traitant, un centre de soins non programmés ou une téléconsultation**

Scannez pour télécharger le parcours du patient : **"je pense avoir besoin d'un RDV chez l'orthophoniste"**



Comment trouver un orthophoniste?

J'appelle directement les **orthophonistes de mon secteur** (accès direct)



Je m'inscris sur la liste d'attente **app.allo-ortho.com**

Si je le souhaite, je peux également demander une **régulation** sur app.allo-ortho.com si je n'ai pas eu l'avis d'un professionnel de santé

→ Vous avez un médecin traitant disponible ? Nous vous conseillons de le consulter au préalable.

Après le bilan : transmission du compte-rendu au médecin traitant et dans votre Dossier Médical Partagé sur **monespacesanté.fr**

Informations pratiques

Après le bilan, l'orthophoniste peut vous orienter vers un autre professionnel ou demander des examens complémentaires



Enfants :
Lors des bilans et séances, ils doivent être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur légal

→ L'offre de soins en orthophonie étant surchargée, prévoyez un **délai d'attente**

→ Pour faciliter votre parcours en accès direct, créez votre Dossier Médical Partagé sur **monespacesanté.fr**

→ Ressources et liste d'attente : **app.allo-ortho.com**



Scannez pour télécharger la procédure d'accès aux soins du territoire Voironnais

